

Compte-rendu de la réunion du groupe de réflexion paritaire sur l'égalité professionnelle du 15 juin 2005.

Etaient présents :

Pour le gouvernement de la Banque : Mr THOMAS, Mle Kabéche, Mme AMOURIAUX.

Les OS : CGT, FO, CFDT, SNABF Solidaires, SIC et CGRP.

Pour le SNABF Solidaires : Michaël GIVERNE

Ordre du jour : Examen du rapport d'étape et synthèse.

Cette réunion avait pour objectif de faire la synthèse des 4 précédentes réunions, le rapport d'étape, remis par la Banque, servant de support aux discussions.

1. La CGRP et les OS souhaitent faire de l'élaboration d'un accord un véritable objectif.

Après avoir survolé la première partie du rapport portant sur l'examen du rapport 2003 sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, Mr THOMAS s'est montré ouvert aux propositions syndicales. Il reste cependant sceptique quant à l'élaboration d'un accord rappelant que le dispositif de recrutement, de rémunération et d'avancement à la Banque assurait très largement l'égalité de traitement homme et femme. La CGRP et les OS insistent toutefois sur la nécessité de cet accord afin de parvenir à changer les mentalités. Reconnaissant les efforts à faire dans ce domaine, Mr THOMAS ne rejette pas l'éventualité d'un accord portant sur des indicateurs statistiques, comme celui établi au Crédit Lyonnais par exemple, ou sur d'autres thèmes proposés par les OS.

2. Des propositions syndicales réaffirmées.

A la demande de Mr THOMAS, les OS et la CGRP ont souhaité notamment souligner les demandes suivantes :

- avoir la répartition des accélérations d'échelon ;
- creuser la gestion des compétences dans le cadre de l'égalité professionnelle ;
- communiquer pour que les congés maternité ne soient pas un frein dans l'avancement ;
- la CGRP demande que l'Inspection suive les indicateurs légaux au niveau des succursales et propose de suivre les notes d'évaluation qui pourraient contenir des discriminations ;
- la CGRP propose que soit créé un référent par métier pour suivre les indicateurs d'égalité ;
- les OS demandent un accompagnement à la mobilité et proposent un « livret de mutation ». Mr THOMAS rappelle à ce sujet que ce champ relève notamment des CE et CCE ;
- communiquer sur la gestion des heures de réunion qui ne devraient pas débiter au-delà de 17h ;
- la CGRP demande une réflexion sur le partage de l'exercice des responsabilités au niveau supérieur (notamment temps partiel des cadres) ;
- mener une réflexion sur l'élaboration d'un stage de formation sur le thème de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- s'interroger sur la diffusion des offres de postes toutes catégories en toute transparence sans remettre en cause les critères sociaux ;

En conclusion Mr THOMAS propose la communication des travaux de ce groupe de réflexion à la rentrée en concertation avec les OS. La CGRP souhaite que soit trouvé un moyen d'échanges interactif avec l'ensemble du personnel autour de ce thème (forum de discussion par exemple).